

# Mission d'ingénierie géotechnique

Rapport de mission G1+G2AVP





## Traçabilité du rapport

#### Dossier d'affaire DA 2022 0127

#### Devis n°DCPLO202201281.1

Ind.	Date	Établi par	Approuvé par	Modification
1	12/04/2022	F.LE PAGE	P.LORAND	Première diffusion

Le présent document est à la version 1 et a été diffusé le 12/04/2022.

#### **Intervenants**

Contact			
M. Christophe AOUSTIN			
(Responsable BET VRD – QUARTA)			
① (02) 96 33 49 52 / (06) 10 91 47 77			
c.aoustin@quarta.fr			

#### **Observations**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 73 pages. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à la présente opération suivant les documents portés à notre connaissance à la date de diffusion du présent document.





# Sommaire

2.	DO	CUMENTS DE REFERENCE	. 5
	2.1 2.2	DOCUMENTS DE L'OPERATION	
3.	COI	NTEXTE DU SITE	. 6
	3.1 3.2 3.3 3.4 3.5 3.6 3.7	CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, TOPOGRAPHIE ET OCCUPATION DU SITE	. 6 . 7 . 7 . 7
4.	REC	CONNAISSANCES DE SOL ET ESSAIS EFFECTUES	. 9
	4.1 4.2 4.3 4.4 4.5	PROGRAMME DES ESSAIS  ESSAIS IN SITU	. 9 14 14
5.	PRII	NCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION (G1)	17
	5.1 5.2 5.3	TERRASSEMENTS	17
6.	VOI	RIE (G2AVP)	19
	6.1 6.2 6.3 6.4	DEFINITIONS – RAPPELS  REALISATION DES TERRASSEMENTS  DIMENSIONNEMENT DE LA CHAUSSEE  STRUCTURE A DIMENSIONNER	19 21
7.	COI	NCLUSION	23
	7.1 7.2	RAPPEL DES PRINCIPES CONSTRUCTIFS PRECONISES  ALEAS RESIDUELS	
8.		CHAINEMENT DES MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE	
9.	ANI	NEXES	
	9.1 9.2 9.3 9.4 9.5 9.6	Annexe 1 : Implantation des sondages  Annexe 2 : Sondages pressiometriques  Annexe 3 : Sondages penetrometriques  Annexe 4 : Sondages a la pelle  Annexe 5 : Resultats d'essais de laboratoire  Annexe 6 : Calculs Alize/LCPC (Voirie)	30 35 52 64



# 1. Objet

Laboratoire CBTP a été missionné par NEGOCIM, pour la réalisation de la présente mission d'étude géotechnique G1+G2AVP, dans le cadre de la construction du Lotissement de Kergadic, à PERROS-GUIREC (22).

Le projet prévoit la réalisation de voirie, la vente de lots pour maison individuelle et la mise en place de bassins d'infiltration des eaux pluviales.



Plan masse – Etude de faisabilité

La présente mission fait référence à la norme NF P94-500 de novembre 2013 ; étape G1+G2AVP.

La présente étude porte sur les points suivants :

- Une étude de sol globale de l'ensemble du site
- Les modes de fondations envisageables pour les constructions futures
- Des préconisations pour la mise en œuvre de la voirie

Le présent rapport d'études comprend les parties suivantes :

- Contenu des reconnaissances effectuées
- Analyses et résultats
- Définition des principes généraux de construction :
  - o Fondations
  - o Dallage
- Annexes



# 2. Documents de référence

# 2.1 Documents de l'opération

Les documents transmis à Laboratoire CBTP pour la réalisation de la présente étude sont les suivants:

Date de réception	Intitulé - Référence
11-01-2022	Dossier de faisabilité – QUARTA

Notre devis n°DCPLO202201281.1

# 2.2 Règlements applicables

Les normes et règlements applicables dans le cadre de la présente mission sont les suivants :

	N°	Intitulé
1	NF P94-500	Mission d'ingénierie géotechnique
2	NF EN ISO 22476-4	Essai au pressiomètre Ménard
3	NF EN ISO 22476-2	Essais de pénétration dynamique
4	NF P94-261	Fondations superficielles
5	NF EN 1998-5	Eurocode 8 – Résistance aux séismes
6		GTR - guide technique des remblais et des couches de forme SETRA
		/ LCPC – septembre 1992
7	DTU 13.3	Dallages





## 3. Contexte du site

# 3.1 Contexte géographique, topographie et occupation du site



Pont of Crach

Fort ar Crach

Fort ar Crach

Fort ar Crach

Fort ar Crach

Zone d'étude

Le projet est localisé sur le territoire communal de PERROS-GUIREC (22), chemin de Kergadic, sur les parcelles 191, 2532 et 2539 cadastrées dans la section 0E de la commune.

Actuellement (mars 2022), l'emprise du projet correspond à des zones enherbées, avec quelques arbres entre les parcelles.

Le nivellement effectué par nos soins met en évidence une pente moyenne de 3 à 4% vers le Sud-Ouest.





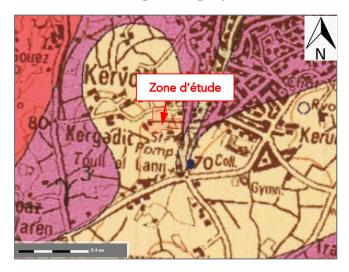
# 3.2 Risques divers sur la commune

- Inondation
- Inondation Par submersion marine
- Mouvement de terrain Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines)
- Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs
- Mouvement de terrain Glissement de terrain
- Mouvement de terrain Recul du trait de côte et de falaises
- Mouvement de terrain Tassements différentiels
- Phénomène lié à l'atmosphère
- Phénomènes météorologiques Tempête et grains (vent)
- Radon
- Séisme Zone de sismicité : 2

(Source: www.georisques.gouv.fr)



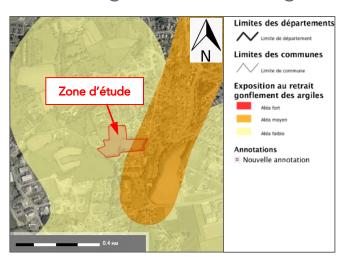
# 3.3 Contexte géologique



La carte géologique de PERROS-GUIREC au 1/50 000 (BRGM, n°170) montre que le site de l'étude est situé au droit d'une formation des plateaux, de limons pléniglaciaires weichséliens venant en recouvrement du substratum granitique.

Notons également que de par le caractère urbanisé de la zone d'étude, la présence d'horizons remblayés est probable.

# 3.4 Retrait/gonflement des argiles

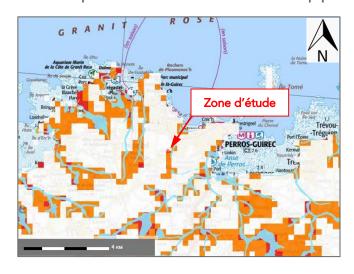


Le secteur concerné par la présente étude se situe en zone d'aléa faible à moyen concernant le risque de retrait/gonflement des argiles (www.georisques.gouv.fr).

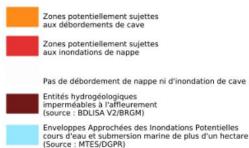
En conséquence, la profondeur minimale d'assise des fondations devra être à une profondeur minimale de 0,80 m/TN, en dehors de toute considération de portance du sol.



# 3.5 Risque de remontées de nappes/inondations de caves



Le secteur concerné par la présente étude se situe en partie en zone potentiellement sujette aux inondations de caves (www.georisques.gouv.fr).





## 3.6 Radon



Potentiel de catégorie 1 Potentiel de catégorie 2 Potentiel de catégorie 3 La commune de PERROS-GUIREC (22) est classée en potentiel de catégorie 3 (fort) vis-à-vis du risque d'exposition au radon (source: IRSN):

« Les communes à potentiel radon de catégorie 3 sont celles qui, sur au moins une partie de leur superficie, présentent des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations. [...] Sur ces formations plus riches en uranium, la des bâtiments présentant proportion concentrations en radon élevées est plus importante que sur le reste du territoire. »

En conséquence, les constructions sur vide sanitaire, ou la mise en place de barrière anti-radon seront à privilégier en l'absence d'étude spécifique.

# 3.7 Risque sismique

Le zonage sismique classe la commune de PERROS-GUIREC (22) en zone d'aléa sismique 2 (faible).





# 4. Reconnaissances de sol et essais effectués

## 4.1 Programme des essais

Le programme des essais de reconnaissance in-situ comprend :

Type de sondage	U	Nom	Profondeur
Sondage à la tarière Ø63mm avec essai pressiométrique	1	PR1, PR2 et PR4	6 m
tous les 1,5 m	4	PR3	4,3 m (refus)
Sondage au pénétromètre dynamique à énergie constante	16	PD5 à PD20	5 m ou refus
Sondage à la pelle	11	PE21 à PE31	2,2 à 2,8 m

Le programme des essais de laboratoire comprend :

Type d'essai	U
Identification GTR+IPI des sols en place (granulométrie, teneur en eau, \	'BS, IPI) 4
Analyse sédimentométrique	1

La combinaison de ces essais (GTR + sédimentométrie) a pour but de caractériser le risque de retrait gonflement des argiles et donner des principes constructifs appropriés, conformément à la loi ELAN.

#### 4.2 Essais in situ

### 4.2.1 Sondages à la tarière et sondages pressiométriques

Les sondages pressiométriques sont des forages destructifs de diamètre 63 mm, avec mise en station d'une sonde pressiométrique à différentes profondeurs.

L'essai pressiométrique Ménard a pour objet, par la mesure de la pression et du volume de gonflement de la sonde dans le terrain, d'estimer les paramètres pressiométriques :

- Pression de fluage pf (étreinte latérale limite d'élasticité du sol)
- Pression limite p<sub>I</sub> (étreinte latérale maximale du sol)
- Module pressiométrique E<sub>M</sub> (module de déformation volumique du sol par l'essai pressiométrique)

Ces différents paramètres permettent, par application des normes de conception, d'évaluer la portance de fondation et les déformations associées.

Nous utilisons pour nos essais un contrôleur pression / volume semi-automatique (PREVO 100) qui permet l'enregistrement numérique de l'ensemble des données conformément à la norme NF EN ISO 22476-4.

Par ailleurs, chaque forage a fait l'objet d'enregistrement de paramètres en continu (vitesse d'avancement et couple de forage).

Les sondages ont été comblés avec les cuttings de forage.







Sondage PR1





Sondage PR2





Sondage PR3





Sondage PR4

# 4.2.2 Sondages au pénétromètre dynamique lourd de type B

Seize sondages au pénétromètre dynamique à énergie variable ont été réalisés au pénétromètre de type Geotool. Ce type d'essais, menés suivant la norme NF EN ISO 22476-2, consiste au battage mécanique de tiges munies d'une pointe perdue de 20 cm², par la chute d'un mouton d'une masse de 64 kg sur une enclume. À chaque coup de battage, d'énergie constante (hauteur de chute du mouton de 75 cm), un système d'acquisition de données permet l'enregistrement de l'enfoncement par coup.

Ces données permettent ensuite le calcul de la résistance dynamique Qd des sols en place en continu.



Ce type d'essai permet d'estimer la compacité des sols superficiels en place. La présence de lentille de terrain décomprimé peut ainsi être détectée. Cet essai permet également de reconnaître aisément le toit du substratum par refus de battage.



Sondages pénétrométriques au Geotool (respectivement PD16 et PD19)

## 4.2.3 Sondages à la pelle

Onze fouilles ont été réalisées à la pelle mécanique, puis rebouchées avec évacuation des matériaux excédentaires. Les photographies des fouilles figurent en Annexes avec les coupes de sondages.



Sondages à la pelle mécanique (respectivement PE21 et PE30)



# 4.2.4 Implantation et nivellement

Le nivellement a été effectué en prenant comme points de référence un clou d'arpentage présent à proximité du site (Réf1). Les points de sondage sont reportés sur le plan d'implantation des sondages en Annexes.

Les altimétries de ces références et des points de sondage sont les suivantes :

	Réf.	Sondage	Sondages							
Point	Réf.1	PR1	PR2	PR3	PR4	PD5	PD6	PD7		
Cote (m Réf)	100,00	94,37	98,19	100,43	100,26	100,57	99,47	99,88		

	Sondages								
Point	PD8	PD9	PD10	PD11	PD12	PD13	PD14	PD15	
Cote (m Réf)	99,96	98,25	99,90	98,97	96,79	94,91	93,55	95,32	

	Sondage	Sondages									
Point	PD16	PD17	PD18	PD19	PD20	PE21	PE22	PE23			
Cote (m Réf)	96,67	98,69	99,15	100,24	100,89	100,25	99,00	98,85			

	Sondages									
Point	PE24	PE25	PE26	PE27	PE28	PE29	PE30	PE31		
Cote (m Réf)	99,57	99,52	95,81	94,52	95,79	98,70	99,92	100,38		







# 4.2.5 Synthèse des essais

Les différents sondages effectués ont permis de mettre en évidence les couches de sol suivantes :

Nature	Cote de la base de la couche [m/TN]										
	Cote de la base de la couche [m Réf]										
	Parcelle	Parcelle 0E 2539									
	PR4	PD5	PD6	PD7	PD8	PD9	PE21	PE22	PE23	PE24	
Cote TN	100,26	100,57	99,47	99,88	99,96	98,25	100,25	99,00	98,85	99,57	
Terre végétale	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	
Brune	IVIX	IVIX	INIX	IVIX	INIX	IVIX	IVIX	IVIX	IVIX	INIX	
Limon læssique ±sableux	0,60	0,90	0,40	1,10	1,60	2,00	0,60	0,40	0,50	0,60	
Marron clair	99,66	99,67	99,07	98,78	98,36	96,25	99,65	98,60	98,35	98,97	
Arène argilo-sableuse	3,50	2,90	>0,80	4,50	4,20	>5,00	>2,60	>2,20	>2,60	>2,60	
Marron à Gris kaki	96,76	97,67	<98,67	95,38	95,76	<93,25	<97,65	<96,80	<96,25	<96,97	
Arène granitique	>6,00										
à Granite altéré	<i>&gt;</i> 0,00	_	_	_	_	_	_	_	_		
Marron clair à Gris vert	<94,26	_	_	_	_	_	_	_	_	-	
foncé	\74,20										

Nature	Cote d	Cote de la base de la couche [m/TN]										
	Cote d	Cote de la base de la couche [m Réf]										
	Parcell	Parcelle 0E 2532										
	PR2	PR3	PD10	PD11	PD17	PD18	PD19	PD20	PE25	PE29	PE30	PE31
Cote TN	98,19	100,43	99,90	98,97	98,69	99,15	100,24	100,89	99,52	98,70	99,92	100,38
Terre vé-	0,60	0,50	0,50	0,60	0,60	0,60	0,70	0,50	0,40	0,60	0,60	0,20
gétale	97,59	99,93	99,40	98,37	98,09	98,55	99,54	100,39	99,12	98,10	99,32	100,18
Limon	2,50	1,70	1,20	2,00	2,20	1,60	1,30	1,40	NR	2,50	2,30	1,20
lœssique ±sableux	95,69	98,73	98,70	96,97	96,49	97,55	98,94	99,49	INK	96,20	97,62	99,18
Arène argilo-sa-	3,90	2,80	4,10	4,10	2,90	3,60	3,00	3,00	>2,60	>2,80	>2,80	>2,00
bleuse	94,29	97,63	95,80	94,87	95,79	95,55	97,24	97,89	<96,92	<95,90	<97,12	<98,38
Arène granitique	>6,00	>4,26	>4,20	>4,20	>3,40		>3,10	>3,10				
à Granite altéré	<92,19	<96,17	<95,70	<94,77	<95,29	-	<97,14	<97,79	-	-	-	-

Nature	Cote de la base de la couche [m/TN]								
	Cote de la base de la couche [m Réf]								
	Parcelle 0E 0191								
	PR1	PD12	PD13	PD14	PD15	PD16	PE26	PE27	PE28
Cote TN	94,37	96,79	94,91	93,55	95,32	96,67	95,81	94,52	95,79
Terre végétale	0,40	0,50	0,40	0,40	0,60	0,60	0,40	0,60	0,80
Brune	93,97	96,29	94,51	93,15	94,72	96,07	95,41	93,92	94,99
Limon læssique ±sableux	2,00	3,40	1,30	0,90	2,40	2,30	1,90	1,80	>2,80
Marron clair	92,37	93,39	93,61	92,65	92,92	94,37	93,91	92,72	<92,99
Arène argilo-sableuse	>6,00	>5,00	>3,90	>3,80	>5,00	4,40	>2,40	>2,70	
Marron à Gris kaki	<88,37	<91,79	<91,01	<89,75	<90,32	92,27	<93,41	<91,82	-
Arène granitique à Granite altéré		_	_	_	_	>4,90			_
Marron clair à Gris vert foncé						<91,77			_

NR : couche non reconnue au droit du sondage





Notons que les sondages pénétrométriques sont des sondages réalisés à l'aveugle, fournissant un profil de valeurs mécaniques, et que les données du tableau ci-dessus ne correspondent qu'à des extrapolations avec les sondages tarière. L'interprétation de ces essais, notamment au sein des limons læssiques, est à considérer avec précaution.

Les valeurs mécaniques obtenues au sein des divers horizons rencontrés sont les suivantes :

Nature	Em [MPa]	Pl [MPa]	Qd [MPa]
Terre végétale	-	-	1 à 2
Limon læssique ±sableux	1,9 à 5,3	0,23 à 0,61	2 à 5
Altération à Arène argilo-sableuse	4,9 à 17,6	0,68 à 1,50	5 à >25
Altération granitique à Granite altéré	26,8 à 112,2	2,40 à >3,50	18 à >25

# 4.3 Hydrologie

Lors de nos investigations du 28 au 29 mars 2022, les niveaux d'eau suivants ont été observés au sein de nos sondages PR1 à PR4 :

Sondage	Profondeur [m/TN]						
	Cote [m Réf]						
	PR1	PR2	PR3	PR4			
Arrivée d'eau en cours du forage	Sans eau	Sans eau	Sans eau	Sans eau			
Niveau d'eau en fin de chantier	-3,40	-3,70	-2,60	-4,50			
Niveau d eau en iin de chantier	90,97	94,49	97,83	95,76			

Aucune arrivée d'eau nette n'a pu être observée en cours de foration. De même, aucune venue d'eau n'a été observée au sein des fouilles aux profondeurs investiguées.



NB: le caractère ponctuel des sondages dans le temps ne permet pas d'apprécier la variation possible des nappes et infiltrations d'eau qui dépend notamment des conditions météorologiques. Des circulations d'eau localisées, correspondant soit à des retenues de surface soit à de circulations plus profondes au sein du substratum ou horizons d'altération sont possibles et difficilement prévisibles.

# 4.4 Risque sismique

Les ouvrages concernés par la présente étude sont à priori classés en catégorie d'importance II (à confirmer par le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage). Le zonage sismique classe la commune de PERROS-GUIREC (22) en zone d'aléa sismique 2 (faible). L'application des prescriptions parasismique de l'Eurocode 8 n'est donc pas obligatoire.



## 4.5 Essais de laboratoire

#### 4.5.1 GTR+IPI

Le prélèvement des échantillons a été effectué par nos soins. Les matériaux ont été prélevés et amenés au Laboratoire CBTP par notre technicien pour essais selon les normes en vigueur. L'objectif des analyses pratiquées est de classifier les sols rencontrés selon la norme NF P 11-300 :

Analyse	Norme
Analyse granulométrique	NF P 94-056
Valeur de bleu des sols (VBS)	NF P 94-068
Indice Portant Immédiat / ICBR	NF P 94-078
Teneur en eau (W <sub>nat</sub> )	NF P 94-050

Les essais d'identification sont résumés dans le tableau suivant :

Faciès	Passa	ant (%)	(en m	m)					W <sub>nat</sub>	IPI	VBS	GTR
									(%)			
	0.08	0.2	0.4	-	N	2	10	20				
PR1 (0,40 à 2,00 m):												
Limon sablonneux	91,2	97	98	98	99	100	100	-	22,2	1,8	1,30	A₁th
Marron clair												
PR2 (0,60 à 2,00 m):												
Limon læssique	90,3	95	96	98	99	100	100	-	21,2	3,6	1,94	A₁h
Marron clair												
PR3 (0,50 à 1,70 m):												
Limon læssique	70,5	77	82	88	92	97	99	100	19,7	3,5	1,49	A₁h
Marron clair												
PR4 (0,60 à 3,50 m):												
Altération argilo-sa-	61,7	70	79	91	96	99	100	100	18,7	4,7	1,28	A₁h
bleuse Marron clair												

À l'aune des valeurs de VBS, la susceptibilité du sol des échantillons analysés vis-à-vis du retraitgonflement des argiles peut être considérée comme faible :

V <sub>Bs</sub>	Susceptibilité
< 2,5	Faible
2,5 à 6	Moyenne
6à8	Forte
> 8	Très forte

NB: Les reconnaissances de sol procèdent par sondages ponctuels, les résultats ne sont pas rigoureusement extrapolables sur l'ensemble du chantier. Des éléments nouveaux (hétérogénéité géologique...) mis en évidence lors des travaux peuvent entraîner des adaptations tant à la conception qu'à l'exécution.

Les matériaux rencontrés sont des sols fins se rattachant à la classe GTR A<sub>1</sub>, dans un état hydrique humide à très humide lors de nos investigations au mois d'avril 2022.

Le profil du futur projet semble nécessiter des travaux de déblai-remblai. Les matériaux rencontrés sur le site pourront être réutilisés pour la construction des remblais de mise à niveau ou remblaiement, sous réserve de leurs conditions d'état hydrique, s'agissant de sols sensibles à l'eau.





Pour rappel, selon les dispositions du GTR et du GTT, les sols fins de classification GTR : A₁ sont réutilisables dans la plage des teneurs en eau conduisant aux états hydriques :

Humide « h », moyen « m » et sec « s »

Les sols trop secs pour être réutilisés en l'état devront être humidifiés afin de les amener dans un état hydrique moyen « m ».

À contrario, les sols très humides, comme observés en PR1, ne pourront être réemployés sans une réduction préalable de leur teneur en eau.

C'est pourquoi, dans le cas d'une volonté de réutilisation des sols extraits, nous préconisons le cas échéant leur mise en dépôt provisoire, afin d'abaisser leur teneur en eau vers un état hydrique moyen « m ».

### 4.5.2 Analyse granulométrique par sédimentométrie

L'activité du sol peut être définie après analyse granulométrique par sédimentométrie, donnant le pourcentage de la fraction <2µm (C2).

Un échantillon a été prélevé et analysé, donnant les valeurs suivantes :

Faciès	% fraction <2µm (C2)	VBS	$SB = VBS \times C2$
P1:0,90 à 1,10 m/TN	10,0	1,30	13,0

La proportion de matériau inférieur à 2 µm est faible. Le diagramme suivant élaboré par Magnan et Bedin permet donc un classement en « faible risque de gonflement ».

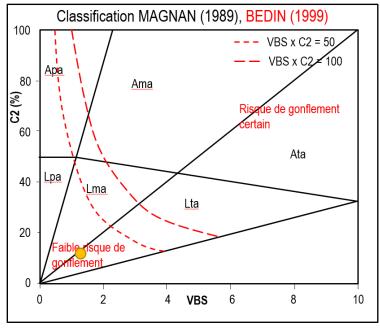


Figure 1 : Classification de Bedin (1999)

Le risque lié au retrait gonflement des argiles du site peut ainsi être caractérisé comme faible au droit de l'échantillon prélevé.

Cela n'exclue pas des possibilités de variations locales dans l'activité ou la susceptibilité du sol.



# 5. Principes généraux de construction (G1)

#### 5.1 Terrassements

Après décapage de la terre végétale et des limons lœssiques plus ou moins sableux, les travaux de terrassement pourront être effectués au moyen d'engins mécaniques classiques dans les horizons limoneux et les altérites/arènes. Néanmoins, les moyens employés devront être ajustés à l'avancée des terrassements. En fonction des cotes de niveaux finis projetés, des terrassements pourront avoir lieu au sein du granite altéré, et nécessiter de ce fait l'emploi d'engins de forte puissance, et/ou équipés d'outils adaptés : pelle de forte puissance, dent de déroctage, éventuellement BRH…Les vibrations engendrées seront alors à prendre en compte vis-à-vis des avoisinants.

#### 5.2 Fondations

### 5.2.1 Solutions de fondations envisageables

Le mode de fondation envisageable est fonction de la structure et des surcharges d'exploitation envisagée pour le projet.

Dans le cas de structures légères de type pavillons (charges n'excédant pas ±5 à 8T/ml et ±20T/appui isolé), il est loisible d'envisager deux principes de fondations superficielles à semi-profondes (notamment au droit de PD12), avec ancrage de 0,20 m au sein des altérations/arènes argilo-sableuses (en dehors de toute considération de portance, une profondeur minimale d'encastrement des fondations de 0,80 m/TN devra être assurée vis-à-vis du risque faible à moyen de retrait-gonflement des argiles).

En fonction des zones du projet, de l'homogénéité des limons lœssiques et sablonneux (faible compacité observée à 1,0 m/TN en PR2) et des charges à reprendre, il pourra être envisagé un ancrage des fondations dans le limon lœssique ou le limon sablonneux. Cette solution devra être étudiée en phase G2 AVP au droit de chaque lot en fonction des caractéristiques mécaniques rencontrées.



	Parcelle 0E 0191	Parcelle 0E 2532	Parcelle 0E 2539
Profondeur d'assise minimale (m/TN)	1,50 à 3,60	1,40 à 2,70	0,60 à 2,20

Soit des profondeurs allant de 0,60 à 3,60 m/TN au droit de nos sondages.

En tout état de cause, une étude géotechnique d'avant-projet (G2 AVP), à la charge du maître d'ouvrage, est souhaitable pour chaque projet de construction. Cette dernière permettra d'affiner l'horizon et la profondeur d'ancrage des fondations et le taux de travail admissible pour le projet.





### 5.2.2 Fondations superficielles

En première approche et afin d'homogénéiser les différents horizons d'assise, le taux de travail pourra être de l'ordre de :

Principe de fondation	Combinaison	Taux de travail (MPa)
Ancrage de 0,20 m au sein des	ELS quasi-permanent	0,20
altérations/arènes argilo-sableuses	ELU fondamental	0,40

## 5.2.3 Dispositions techniques

Les dispositions relatives à l'emplacement des fondations superficielles seront conformes à la norme NF P94-261. Notamment, les arases inférieures des fondations devront respecter la pente des 3H pour 2V.

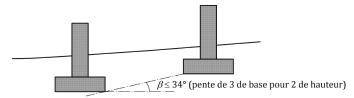


Figure 8.1 — Dispositions relatives à l'emplacement des fondations superficielles

On prendra soin de purger toute la terre végétale, les remblais et tous matériaux pouvant être évolutifs au droit des fondations projetées.

Les fonds de fouille devront être soignés et recompactés pour éviter tous tassements parasites.

Le béton devra être mis en place immédiatement après l'ouverture des fouilles pour éviter tout risque de détériorations liées aux venues d'eau en présence dans le sol ou météoriques.

Le cas échéant, un épuisement des fouilles devra être mis en place et un béton de propreté est à prévoir, le cas échéant, afin d'éviter tout contact des armatures avec le sol en place.



# 5.3 Niveau bas des ouvrages

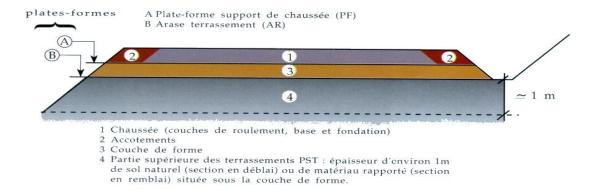
Compte-tenu de la nature des horizons de recouvrement (limons læssiques notamment) et de leur faible compacité locale, on s'orientera préférentiellement vers la réalisation de planchers portés par les fondations en l'absence d'étude complémentaire.



# 6. VOIRIE (G2AVP)

# 6.1 Définitions – Rappels

Les travaux de terrassement devront suivre les préconisations du GTR. Pour le dimensionnement de la structure de chaussée, la portance à long-terme de la plateforme support de chaussée est déterminée à partir du couple PST-couche de forme (cf. schéma ci-dessous) :



### 6.2 Réalisation des terrassements

Les matériaux rencontrés sont des sols fins se rattachant à la classe GTR A<sub>1</sub>, dans un état hydrique très humide au sein des limons sablonneux rencontrés en PR1, et dans un état hydrique humide au sein des limons lœssiques rencontrés en PR2 et PR3 et au sein de l'altération argilo-sableuse rencontrée en PR4, lors de nos investigations au mois d'avril 2022.

Les terrassements pourront s'effectuer à partir des moyens classiques, tout en veillant à éviter la circulation des engins de chantier sur le fond de forme. Toutefois, en fonction des cotes de voiries retenues et de l'éventuelle nécessité d'avoir à terrasser au sein du granite altéré, l'emploi d'engins mécaniques de forte puissance pourra s'avérer nécessaire (pelle de forte puissance, godet rocher, dent de déroctage...).

Après décapage de la terre végétale et de la frange supérieure des limons, soit sur une épaisseur de 0,40 à 0,70 m/TN, on procédera selon les principes généraux suivants :

#### 6.2.1 Réalisation des déblais

L'extraction de ces terrains pourra se faire majoritairement avec des engins à godets.

#### 6.2.2 Réalisation des remblais

Le profil du futur projet pourrait nécessiter des travaux de déblai-remblai. Les matériaux rencontrés sur le site pourront néanmoins être réutilisés pour la construction des remblais de mise à niveau, ainsi qu'en remblayage de la partie inférieure des tranchées, sous réserve de leurs conditions d'état hydrique, s'agissant de sols sensibles à l'eau.

Pour rappel, selon les dispositions du GTR et du GTT, les sols fins de classification GTR : A₁ sont réutilisables dans la plage des teneurs en eau conduisant aux états hydriques :

Humide « h », moyen « m » et sec « s »



Les sols trop secs pour être réutilisés en l'état devront être humidifiés afin de les amener dans un état hydrique moyen « m ».

À contrario, les sols très humides, comme observés en PR1, ne pourront être réemployés sans une réduction préalable de leur teneur en eau.

Nous préconisons toutefois la réalisation des travaux en période sèche, bien qu'une humidification des matériaux puisse être nécessaire à leur bonne mise en œuvre.

Dans tous les cas, leurs modalités de mise en œuvre (épaisseurs de couche, vitesse et nombre de passes de compacteur ...) devront respecter les prescriptions du GTR et du GTT.

#### 6.2.3 Arase terrassement

Après décapage sur 0,40 à 0,70 m de la terre végétale et des limons, les sols supports conduisent globalement à une PST1/AR1 (pour les limons lœssiques et les altérations argilo-sableuses).

Pour les matériaux très humides rencontrés en PR1 (limons sablonneux), les sols supports mènent à une PST0/AR0. Il sera alors nécessaire de ramener le matériau à un état hydrique à minima humide pour obtenir une PST1/AR1. Cela pourra être effectué par une opération de terrassement (purge, substitution) et/ou de drainage (fossés profonds, rabattement de la nappe...).

### 6.2.4 Couche de forme en matériau granulaire

Pour une PST1/AR1, après avoir ramené les matériaux à l'état hydrique (h), l'épaisseur de couche de forme en matériau granulaire insensible à l'eau et non gélif de type R41, R61...visant à obtenir une plateforme de type PF2 (EV2  $\geq$  50 MPa) sera la suivante :

• 0,60 m (0,45 m si intercalation d'un géotextile à l'interface PST – couche de forme).

Elle sera compactée conformément aux préconisations du GTR.

Ces épaisseurs étant à valider par la tenue au gel (cf. ci-dessous § 6.4 structure à dimensionner).

In fine, des contrôles de portances devront vérifier l'objectif fixé EV2 ≥ 50 MPa.

NB: Les reconnaissances de sol procèdent par sondages ponctuels, les résultats ne sont pas rigoureusement extrapolables sur l'ensemble du chantier. Des éléments nouveaux (hétérogénéité géologique...) mis en évidence lors des travaux peuvent entraîner des adaptations tant à la conception qu'à l'exécution.



#### 6.3 Dimensionnement de la chaussée

## 6.3.1 Principe

L'étude de dimensionnement est menée selon les règles et dispositions des documents suivants :

- Guide technique de conception et de dimensionnement des chaussées SETRA / LCPC décembre 1994,
- Guide technique de réalisation des remblais et des couches de forme SETRA / LCPC septembre 1992,
- Norme NF P 98-086 Dimensionnement structurel des chaussées routières Application aux chaussées neuves – mai 2019.

La chaussée est vérifiée par le calcul, vis à vis :

- De l'orniérage de la plateforme support de la chaussée,
- De la tenue au gel/dégel.

Le principe de dimensionnement consiste à déterminer les sollicitations (déformations ou contraintes) maximales dans les différentes couches, engendrées par le trafic et à les comparer aux sollicitations admissibles des matériaux.

Les déformations ou contraintes calculées sont obtenues à l'aide du programme de calcul Alize du LCPC.

Les déformations ou contraintes admissibles sont déterminées par calcul à partir des lois de comportement rhéologique des matériaux et du trafic supporté par la chaussée, selon les relations définies par le quide de conception et dimensionnement rappelé ci-dessus.

Les calculs d'indice de gel admissible sont effectués à l'aide du logiciel Gel1d du SETRA / LCPC.

#### 6.3.2 Abréviations



- NPL : nombre de poids lourd pendant la durée de service
- CAM : coefficient d'agressivité moyen (sans dimension)
- NE : nombre d'essieu équivalent pendant la durée de service
- epsilon6 : déformation pour laquelle la rupture conventionnelle en flexion sur éprouvette est obtenue pour 10<sup>6</sup> cycles (microdef)
- epsilonT adm : déformation horizontale admissible en traction (microdef)
- epsilonT calc : déformation calculée en traction / compression maximale dans le plan horizontal (microdef)
- epsilonZ adm : déformation verticale admissible en compression (microdef)
- epsilonZ calc : déformation calculée verticale maximale (microdef)
- v : coefficient de Poisson (sans dimension)
- E: module d'Young (MPa)
- QB : quantité de gel admissible à la base de la chaussée ((°C\*jour)"0,5)
- Qg : quantité de gel admissible transmise aux matériaux gélifs du support ((°C\*jour)"0,5)
- Qng: protection thermique apportée par les matériaux non gélifs de la plateforme ((°C\*jour)^0,5)
- HRNE: hiver rigoureux non exceptionnel (°C\*jour)
- BBSG3 : béton bitumineux semi grenu de classe 3
- GNT : grave non traitée



#### 6.4 Structure à dimensionner

## 6.4.1 Rappel des hypothèses

- Sans connaissance particulière du trafic, à titre d'exemple, pour un trafic de 1 poids lourd par jour et par sens,
- La durée de service est fixée à 10 ans sans croissance de trafic,
- Le support de chaussée est caractérisé par une portance du type PF2.

#### 6.4.2 Résultats

On retiendra la structure suivante :

Désignation	Structure chaussée (cm)
BBSG3	6
GNT	15

Voir ci-dessous la note alizé.

#### 6.4.3 Gel

On prend comme référence l'indice de gel de Dinard (35) plus représentatif que celui des Côtes d'Armor à Rostrenen (22).

L'IR retenu est donc l'hiver rigoureux non exceptionnel à 25°Cxjour.

La tenue au gel est assurée pour une épaisseur minimale de 15 cm pour la couche de forme (matériaux granulaires insensibles à l'eau et non gélifs de type R61) en tenant compte d'une hypothèse de matériaux très gélifs pour la constitution de l'arase.

Voir ci-dessous les notes Gel1d.



#### 6.4.4 Conclusion

On retiendra donc, après décapage de la terre végétale, purge et substitution des sols mous (très humide) et mise à niveau du fond de forme, les principes de construction suivants :

 0.21 m de structure de chaussée (0.06 m BBSG3 + 0.15 m GNT) + 0.45 m de couche de forme sur géotextile,

<u>ou</u>

• 0.21 m de structure de chaussée (0.06 m BBSG3 + 0.15 m GNT) + 0.60 m de couche de forme sans géotextile.



# 7. Conclusion

# 7.1 Rappel des principes constructifs préconisés

Nous rappelons ci-après les éléments préconisés dans le présent rapport.

#### 7.1.1 Fondations

→ Fondations superficielles de type massifs béton ou semelles filantes, ancrées de 0,20 m au sein des altérations/arènes argilo-sableuses

Une solution d'ancrage des fondations dans le limon lœssique ou le limon sablonneux pourra être étudiée en phase G2 AVP au droit de chaque lot.

Profondeur minimale d'encastrement des fondations à respecter :

Critère	Profondeur (m)
Hors gel	0,50 m/TN ou fini
Risque faible à moyen de retrait-gonflement des argiles	0,80 m/TN

En considérant un critère d'ancrage de 0,20 m dans les arènes argilo-sableuses, les profondeurs d'assise des fondations des futurs logements seront de 0,60 à 3,60 m/TN au droit de nos sondages.

Taux de travail admissible :

Principe de fondation	Combinaison	Taux de travail (MPa)
Ancrage de 0,20 m au sein des	ELS quasi-permanent	0,20
altérations/arènes argilo-sableuses	ELU fondamental	0,40



#### 7.1.2 Niveau bas chaufferie

De par la nature des terrains superficiels, potentiellement évolutifs, on s'orientera préférentiellement vers la réalisation d'un plancher porté par les fondations.

#### 7.1.3 Voirie

On retiendra, après décapage de la terre végétale, purge et substitution des sols de faible compacité et mise à niveau du fond de forme, les principes de construction suivants :

• 0.21 m de structure de chaussée (0.06 m BBSG3 + 0.15 m GNT) + 0.40 m de couche de forme sur géotextile,

<u>ou</u>

 0.21 m de structure de chaussée (0.06 m BBSG3 + 0.15 m GNT) + 0.50 m de couche de forme sans géotextile.



## 7.2 Aléas résiduels

Avant mise en place des fondations, une attention particulière sera portée sur la purge des terrains de tête : remblais, terre végétale...

Les fondations seront coulées en place dès ouverture des fouilles afin d'éviter tout risque de détérioration du fond de fouille.

Les moyens de terrassement devront être adaptés à l'avancée des travaux.





# 8. Enchainement des missions d'ingénierie géotechnique

Enchaine- ment des missions G1 à G4  Étape 1 : Étude géo- technique pré-	Phases de la maîtrise d'œuvre		(GN)	Objectifs à at- teindre pour les ouvrages géo- techniques  Spécificités géotech- niques du site	Niveau de management des risques géotechniques attendu Première identification des risques présen-	Prestations d'investiga- tions géo- techniques à réaliser  Fonction des données exis- tantes et de la
alable (G1)	Étude préli- minaire, Es- quisse, APS	(Control Phase Principes Control	hnique préalable G1) Généraux de Cons- on (PGC)	Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identi- fication des risques pour les futurs ouvrages	complexité géo- technique Fonctions des données exis- tantes et de la complexité géo- technique
Étape 2 : Étude géo- technique de conception (G2)	APD/AVP	(0	que de conception G2) <b>t-projet (AVP)</b>	Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préven- tives pour la ré- duction des risques identi- fiés, mesures	Fonction du site et de la com- plexité du projet (choix construc- tifs)
	PRO	tion	niques de concep- n (G2) ojet (PRO)	Conception et justifi- cations du projet	correctives pour les risques rési- duels avec dé- tection au plus tôt de leur sur-	Fonction du site et de la com- plexité du projet (choix construc- tifs)
	DCE/ACT	(0	que de conception G2) DCE/ACT	Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux	venance	ens,
Étape 3 : Études géo- techniques de		A la charge de l'entreprise	A la charge du maître d'ou- vrage			
réalisation (G3/G4)	EXE/VISA	Étude de suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en inte- raction avec la phase suivi)	Supervision géo- technique d'exé- cution (G4) Phase Supervi- sion de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase su- pervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exi- gences du projet, avec maîtrise de la qualité, du dé- lai et du coût	Identification des risques rési- duels, mesures correctives, con- trôle du mana- gement des risques résiduels (réalité des ac- tions, vigilance, mémorisation, capitalisation	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
	DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécutions (G3) Phase Suivi (en inte- raction avec la Phase Étude)	Supervision géo- technique d'exé- cution (G4) Phase Supervi- sion du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des tra- vaux en toute sécu- rité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	des retours d'ex- périence)	Fonction du con- texte géotech- nique observé et du comporte- ment de l'ou- vrage et des avoisinants en cours de travaux
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic gé	otechnique (G5)	Influence d'un élé- ment géotechnique spécifique sur le pro- jet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géo- technique sur les risques géotech- niques identifiés	Fonction de l'élément géo- technique étudié





#### Classification des missions d'ingénierie géotechnique

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

#### ETAPE 1: ETUDE GEOTECHNIQUE PREALABLE (G1)

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

#### Phase étude de Site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

#### Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).

#### ETAPE 2: ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :

#### Phase Avant-projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

#### Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site. - Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.

Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques
des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques
(terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à
-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des
quantités.

#### Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participé à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.





# ETAPE 3 : ETUDES GEOTECHNIQUES DE REALISATION (G3 et G4, distinctes et simultanées) ETUDE ET SUIVI GEOTECHNIQUES D'EXECUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :

#### Phase étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- étudier dans le détail les ouvrages géotechniques: notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs: plans d'exécution, de phasage et de suivi.

#### Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Établir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO)

#### SUPERVISION GEOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

#### Phase Supervision de l'étude d'exécution

 Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

#### Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- Donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.

#### **DIAGNOSTIC GEOTECHNIQUE (G5)**

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'étude de l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).

Sources : tableau 1 et 2 de définition de l'enchaînement et du contenu des missions d'ingénierie géotechnique (NF P94-500, de novembre 2013)

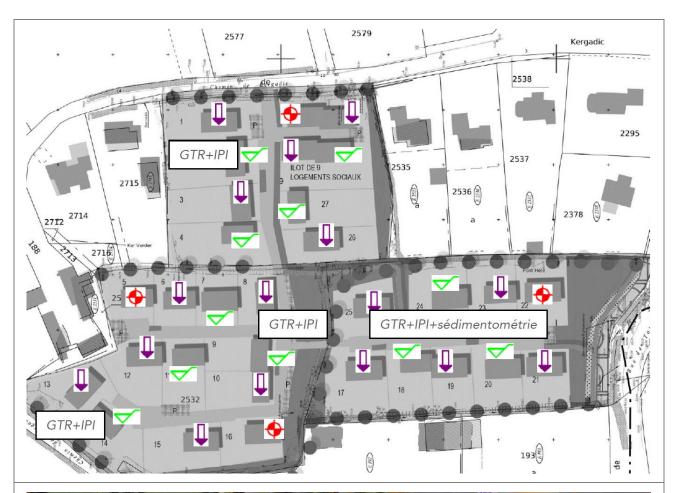


# 9. ANNEXES



9.1 Annexe 1 : Implantation des sondages







#### Principe d'implantation des sondages



PR: sondages pressiométriques



PD : sondage pénétrométrique



PE: sondage à la pelle





9.2 Annexe 2 : Sondages pressiométriques





Sondage: PR1

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 28/03/2022 - 10:17 Machine : Ecofore CE302

Technicien : EGA

Z: 94.37 Ref Échelle : 1/35

Cote Ref (m)	Lithologie	Eau	Tubage	Outil	Profondeur	Pf et Pl (MPa) Pl (MPa) Pf (MPa)	Em (MPa) (MPa)	E/PI (bar)	Vitesse d'avance Couple de rotatio		
93.97 <u>n</u>	Terre végétale Brune 0,40 m - NGF : 93,97 m	_			0 0,40 m	1 1 1	50 50		0 75 150		
93 —	Limon sablonneux  Marron clair				0,30	0,54	5,1	9,5 -			
92,37 n - + + + + + + + + + + + + + + + + + +	2,00 m - NGF : 92,37 m			Tarière Ø 63 mm	33	2,00 m	0,68	4,9	7-,2 -		
- + + + + - + + + + + + + + + + + + + +	-+ Arène argileuse -+ Marron roux +	Fin				33	3-				
90,87 m+ -+ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++ ++	3,50 m - NGF : 90,87 m  - + - + - + - + - + - + - Arène argilo-sableuse compacte  Marron clair	- Ein					3,50 m 0,6	<del>                                    </del>	-5,6	7-,0 -	
90 - + + + + - + 89,57 m+ -+	- <del>+</del> - <del>+</del> - <del>+</del> - <del>+</del> 4,80 m - NGF : 89,57 m						4,80 m	1,14	7,4	6,5 -	
89+ + 38,37 m+	Arène sableuse  Marron beige  4  4  6,00 m - NGF : 88,37 m										



Sondage: PR2

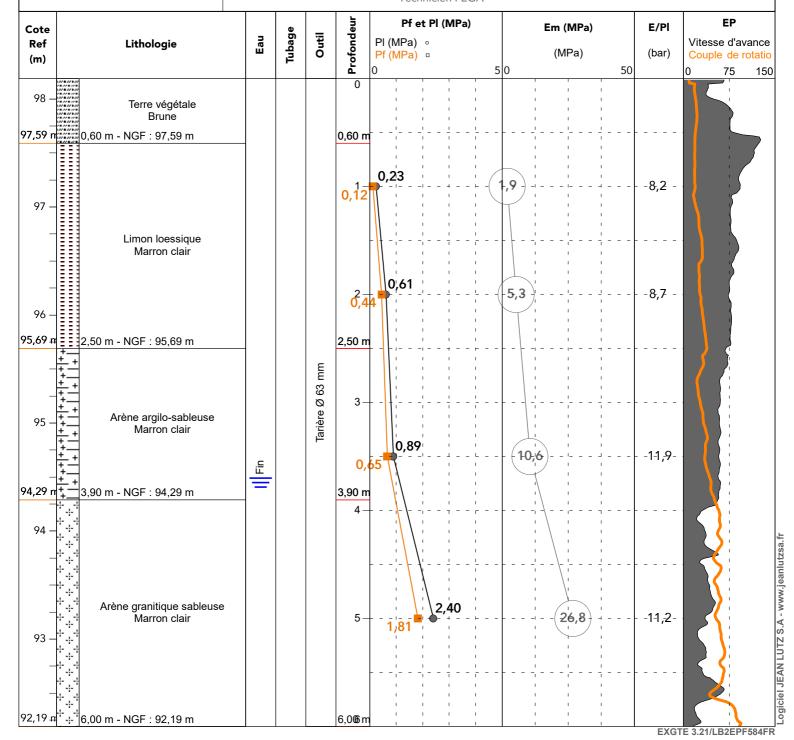
**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 28/03/2022 - 14:45 Machine : Ecofore CE302

Technicien : EGA

Z : 98.19 Ref Échelle : 1/35





Sondage: PR3

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 29/03/2022 - 08:23 Machine : Ecofore CE302 Technicien : EGA Z : 100.43 Ref Échelle : 1/35

Cote Ref (m)	Lithologie	Eau	Tubage	Outil	Profondeur	Pf et Pl (MPa) Pl (MPa) Pf (MPa) 0	<b>Em (MPa)</b> (MPa) 50 50	<b>E/PI</b> (bar)	Vitesse d'avance Couple de rotatio 0 75 150
99,03 n 99,63 n 99 - 98,73 n - 98 - 97,63 n - 97 -	Terre végétale Brune  0,50 m - NGF : 99,93 m  Limon loessique Marron clair  0,80 m - NGF : 99,63 m  Limon loessique sableux Marron clair à entre-couches grises  1,70 m - NGF : 98,73 m  Arène sableuse, à Blocs Gris kaki  2,80 m - NGF : 97,63 m  Granite altéré Gris vert foncé	E Hin		Tarière Ø 63 mm	0,50 m 0,80 m 1,70 m 2 0 2,80 m 3 -	0,59	4,5	7,7 -  9,3 -  2,2)32,0	



Sondage: PR4

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 29/03/2022 - 13:01 Machine : Ecofore CE302

Technicien : EGA

Z : 100.26 Ref Échelle : 1/35

Cote			<u>o</u>	_	enr	Pf et Pl (MPa)	Em (MPa)	E/PI	EP					
Ref Lithologie (m)	Eau	Tubage	Outil	Profondeur	PI (MPa) ∘ Pf (MPa) □ 0 5	(MPa) 0 50	(bar)	Vitesse d'avance Couple de rotatio 0 75 150						
100 — 99,66 π	Limon loessique Marron 0,60 m - NGF : 99,66 m				0,60 m									
99 –			0		1-	1,50	17,6	11 <i>,</i> 7-						
98 –	Arène argilo-sableuse Marron clair					0,5	0,81	11,9	14 <del>,</del> 7-					
97 –	3,50 m - NGF : 96,76 m			Tarière Ø 63	8 63		Tarière Ø 63 mm	Ø	8 63	3-3,50 m		8,1-)	 9,7 -	
96 —		4			H Fin									
95 —	Granite altéré  Marron clair	=					5 –	2,80	40,4	1 <del>4,4</del> -				
1,26 m	-; -; -; 6,00 m - NGF : 94,26 m				6,0 <b>6</b> m				E 3.21/LB2EPF584F					







N° Dossier: 2022 0127

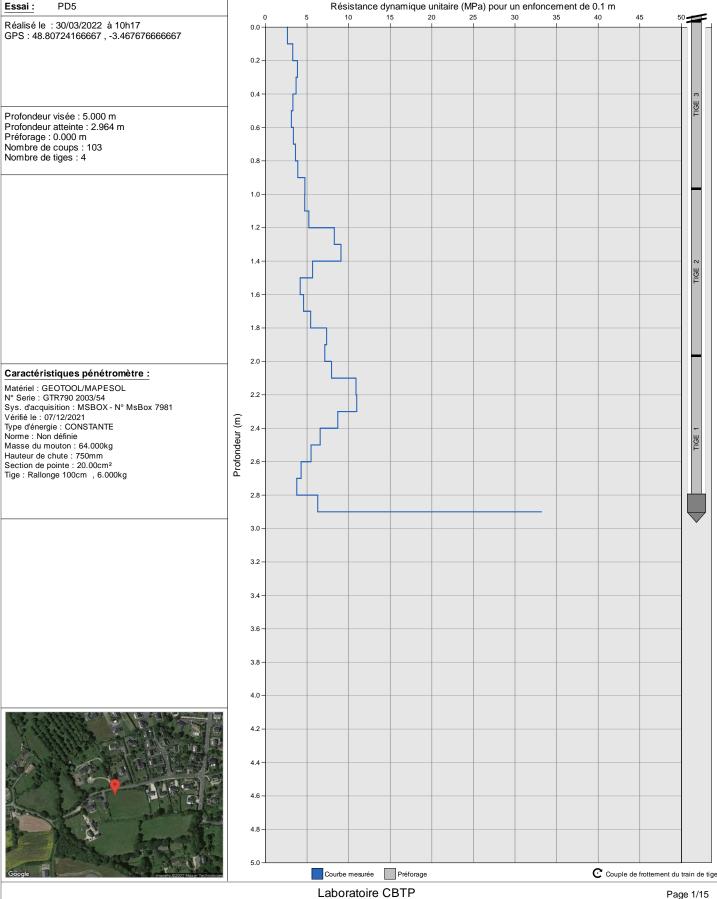
Adresse: Chemin de Kergadic

# Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD5



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Logiciel MsLog V 2.1.7.0



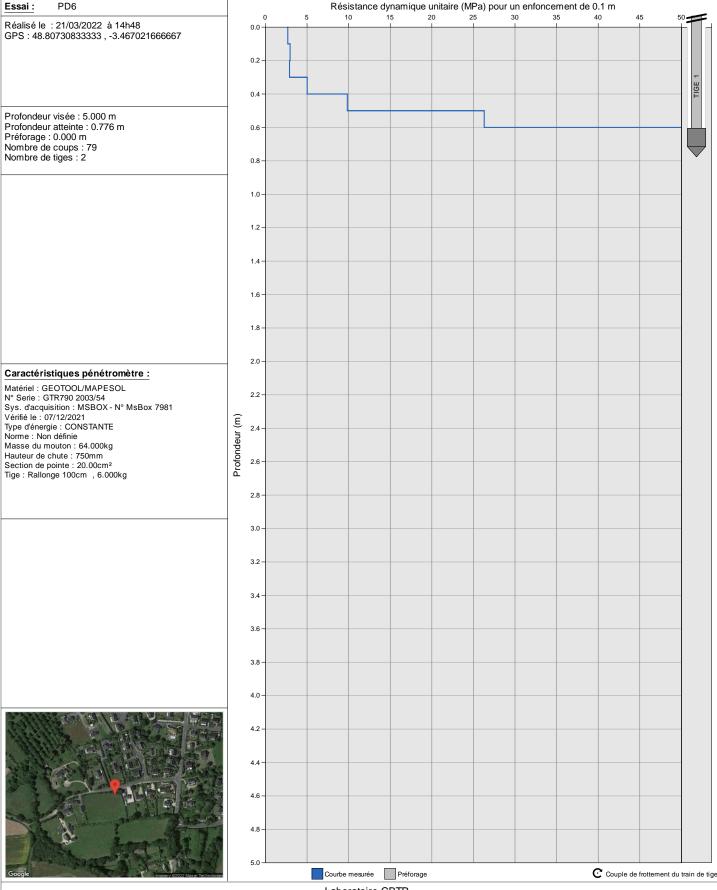
Adresse: Chemin de Kergadic

### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC

Essai: PD6



Laboratoire CBTP 3, rue Lépine ZAC de la Richardière 35530 NOYAL SUR VILAINE

Page 1/1

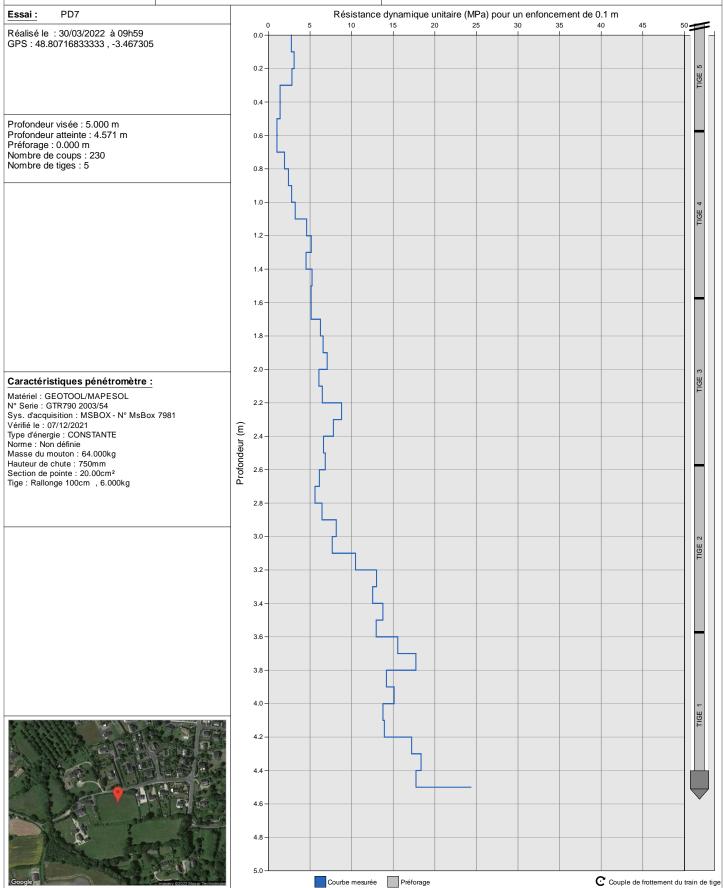


Adresse : Chemin de Kergadic Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD7



Laboratoire CBTP ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 2/15



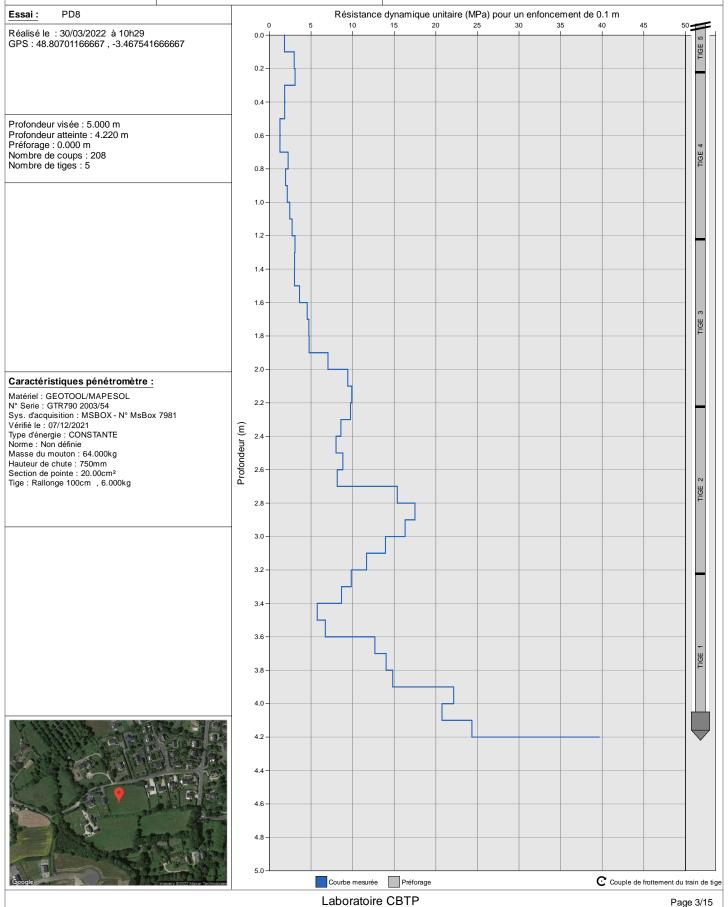
Adresse: Chemin de Kergadic

#### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD8



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

\_



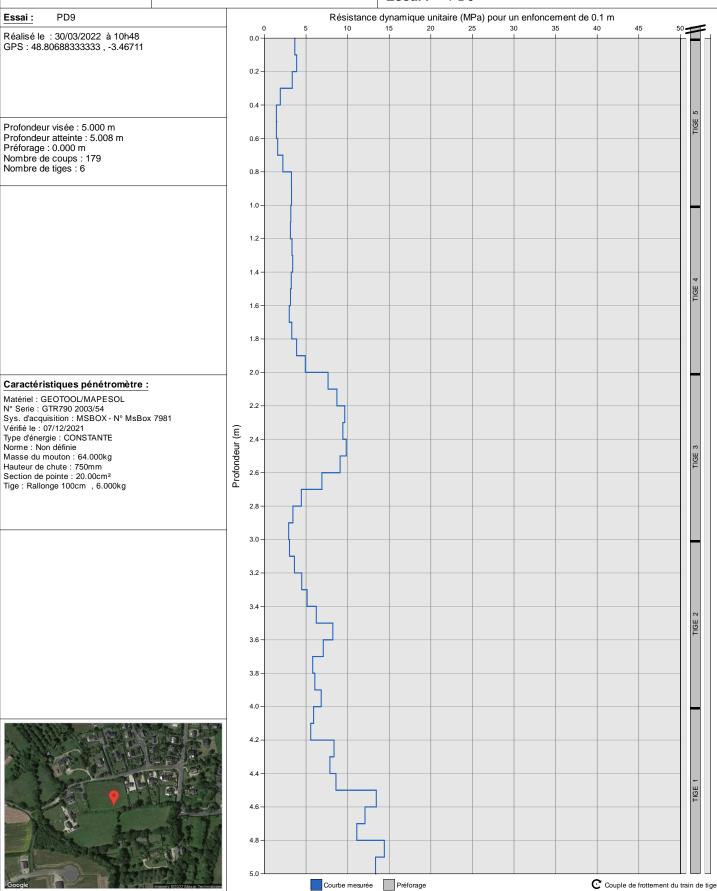
Adresse: Chemin de Kergadic

#### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Essai: PD9

Commune: PERROS-GUIREC (35)



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 4/15

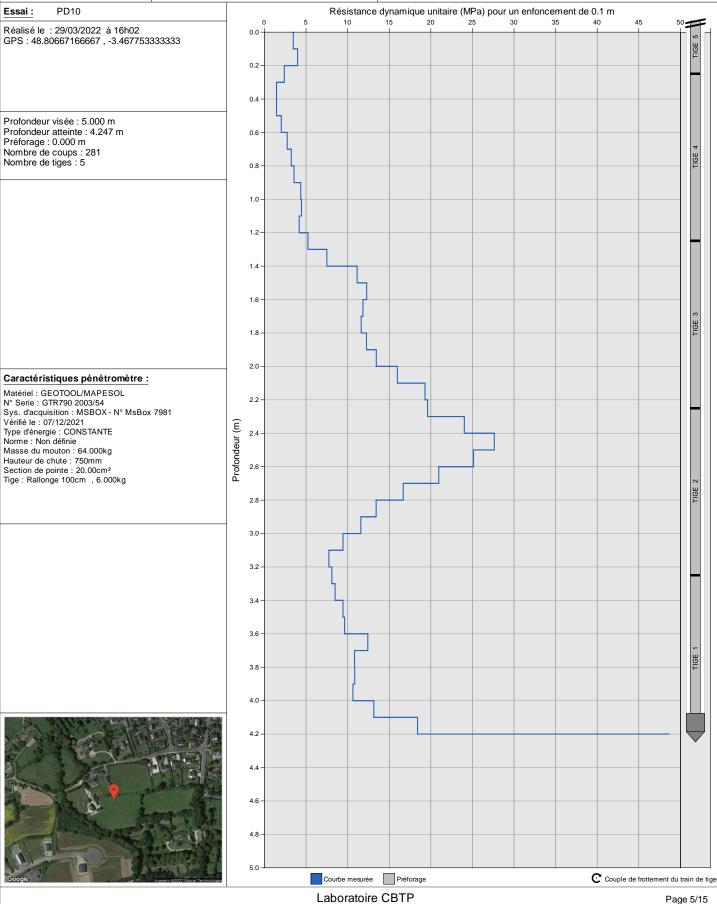


Adresse : Chemin de Kergadic Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD10



Laboratoire CBTP ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76



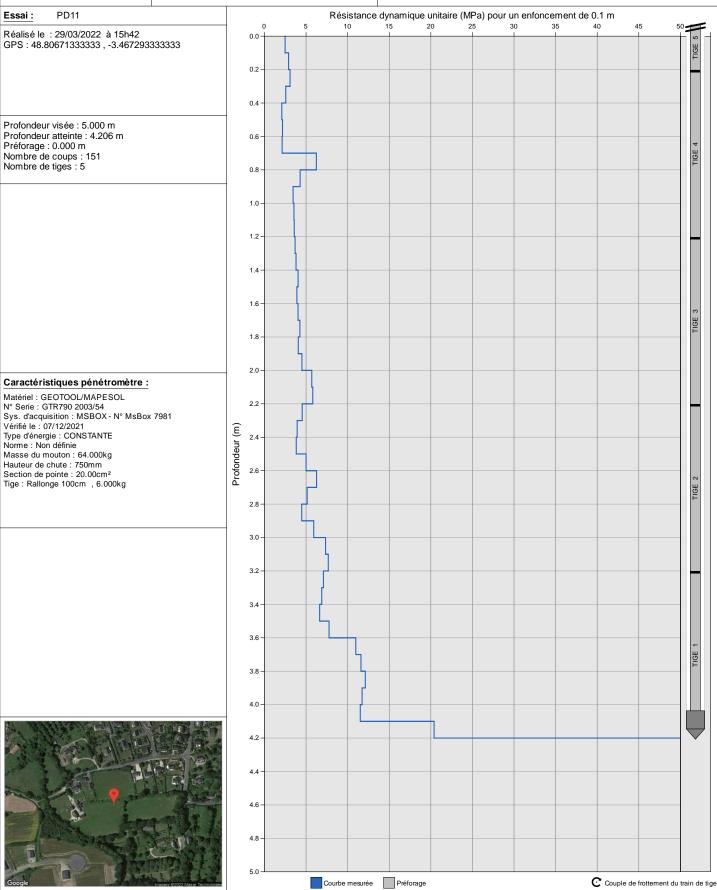
Adresse : Chemin de Kergadic

### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD11



Laboratoire CBTP ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 6/15



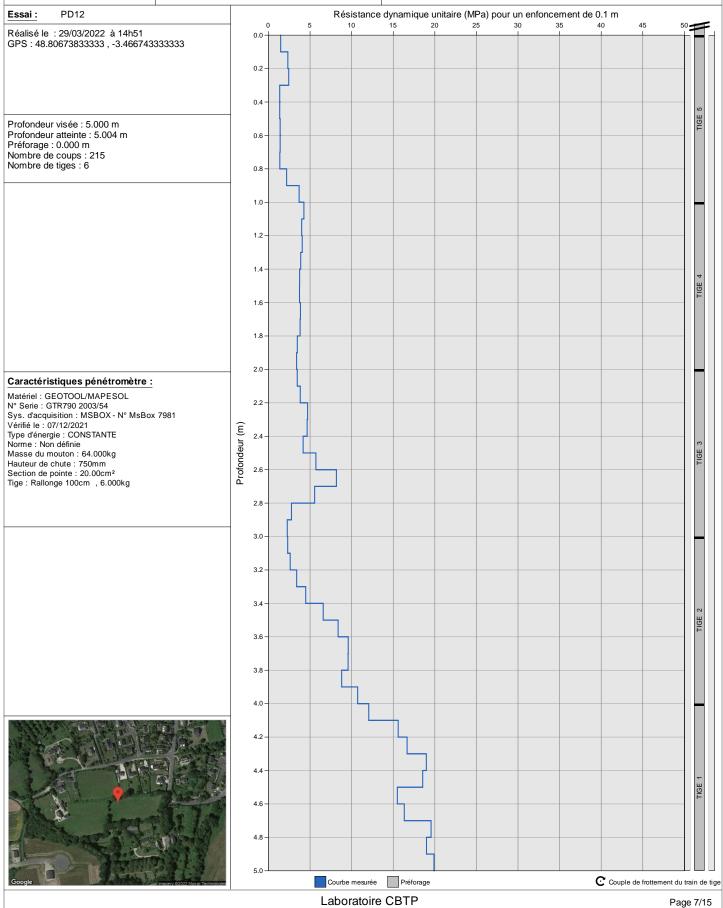
Adresse: Chemin de Kergadic

Sondage au pénétromètre dynamique type B Essai au pénétromètre dynamique

Essai au perietrometre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD12



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76



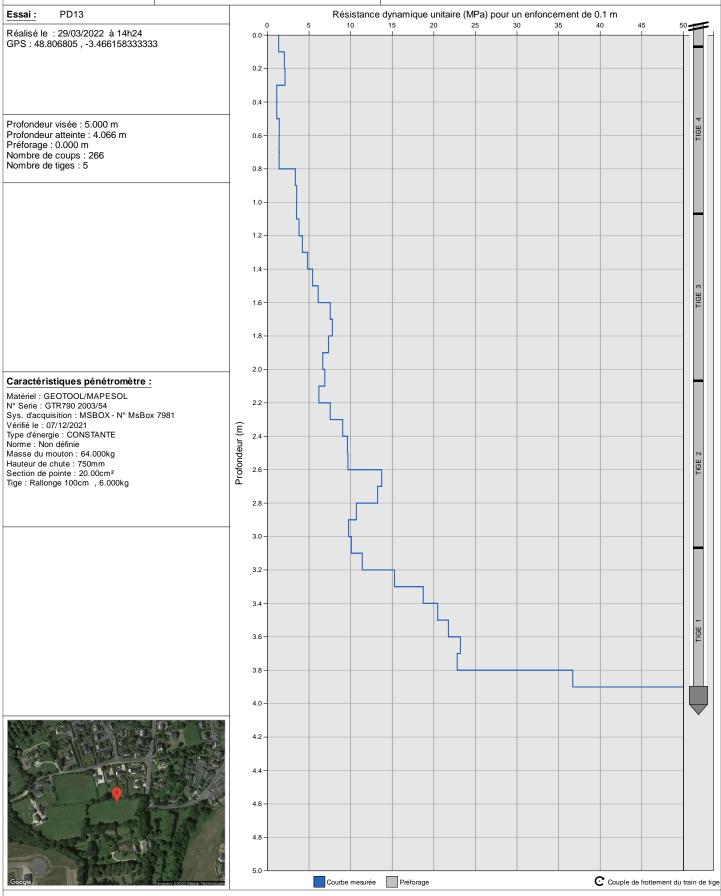
Adresse: Chemin de Kergadic

#### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD13



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 8/15



Adresse: Chemin de Kergadic

#### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Essai: PD14

Commune: PERROS-GUIREC (35)

PD14 Résistance dynamique unitaire (MPa) pour un enfoncement de 0.1 m Réalisé le : 29/03/2022 à 12h05 GPS : 48.80650666667 , -3.465948333333 0.0 0.2 0.4 Profondeur visée: 5.000 m Profondeur atteinte : 3.858 m 0.6 Préforage : 0.000 m Nombre de coups : 304 Nombre de tiges : 5 0.8 1.0 1.4 1.8 2.0 Caractéristiques pénétromètre : Matériel : GEOTOOL/MAPESOL 22 N° Serie : GTR790 2003/54 Sys. d'acquisition : MSBOX - N° MsBox 7981 Sys. dacquisition i Modelar Vérifié le : 07/12/2021 Type dénergie : CONSTANTE Norme : Non définie Masse du mouton : 64.000kg Profondeur (m) 2.4 Hauteur de chute : 750mm Section de pointe : 20.00cm² Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg 2.6 2.8 3.0 3.2 3.4 3.6 3.8 4.0 4.2 4.6 5.0 Courbe mesurée Préforage C Couple de frottement du train de tige

Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 9/15



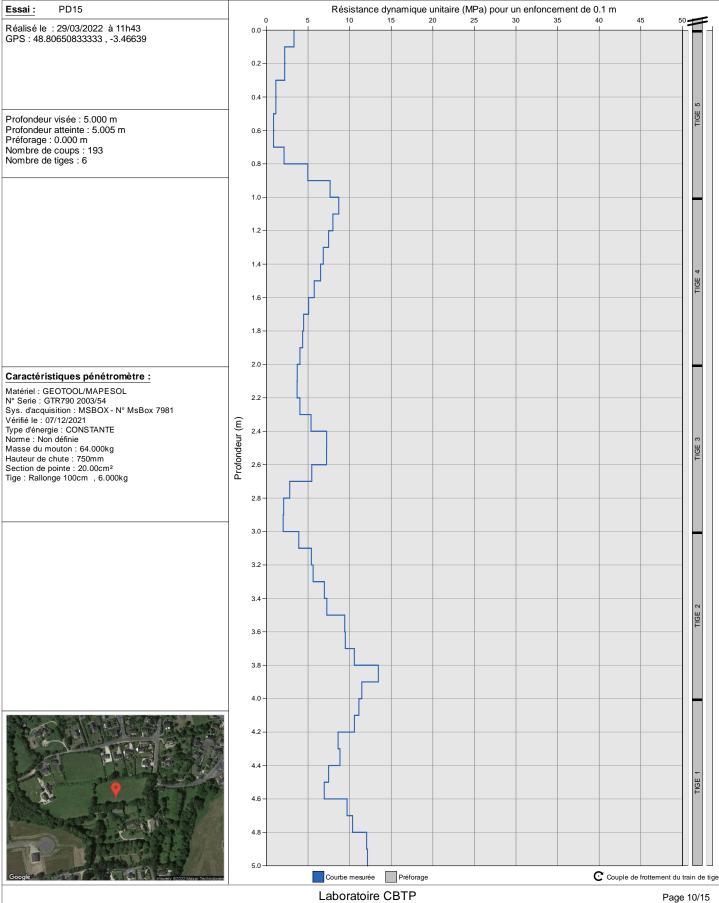
Adresse: Chemin de Kergadic

#### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD15



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76



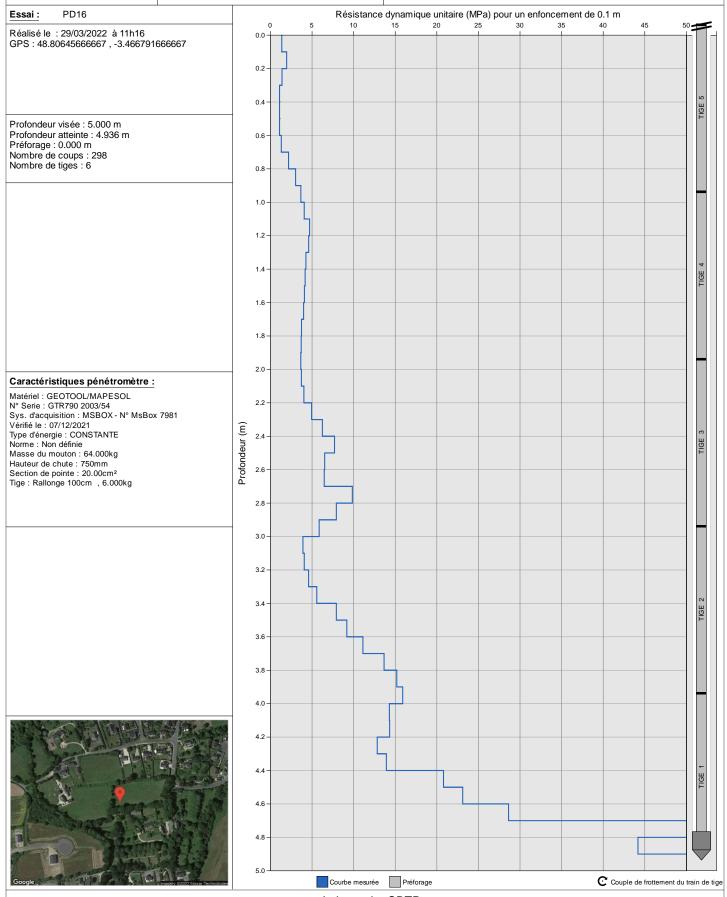
Adresse: Chemin de Kergadic

#### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD16



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 11/15



Commune :

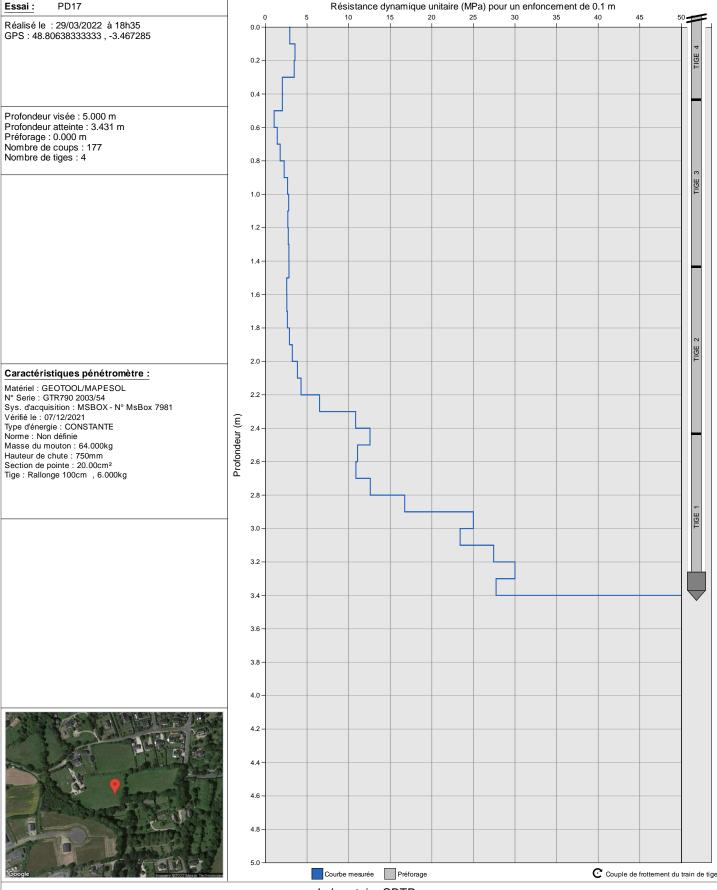
Adresse: Chemin de Kergadic

#### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD17



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 12/15

Logiciel MsLog V 21.7.0 AAPESOL



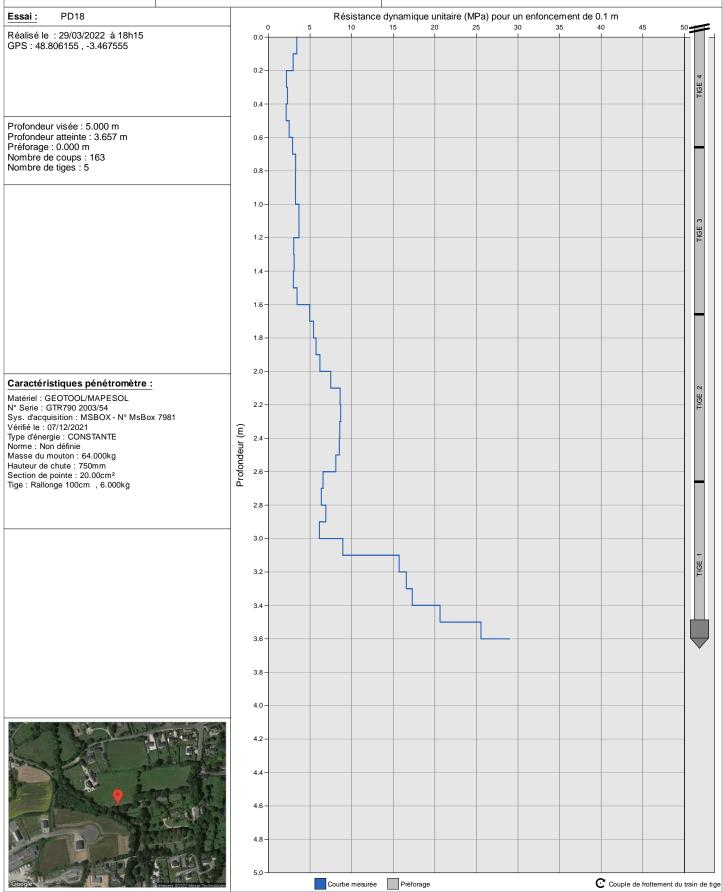
Adresse: Chemin de Kergadic

#### Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune: PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD18



Laboratoire CBTP
ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE
Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 13/15

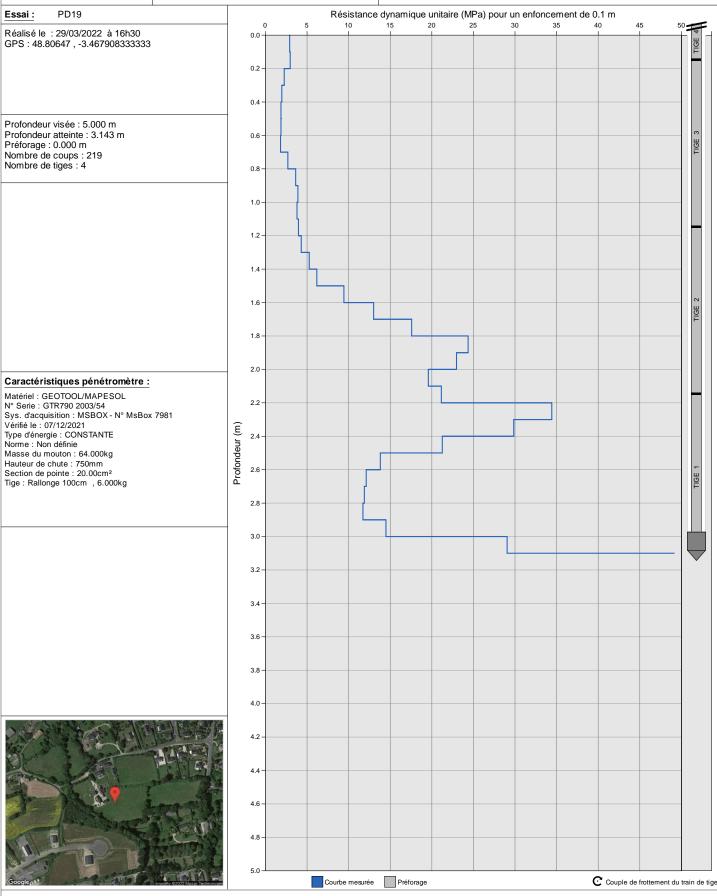


Adresse : Chemin de Kergadic Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD19



Laboratoire CBTP ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 14/15



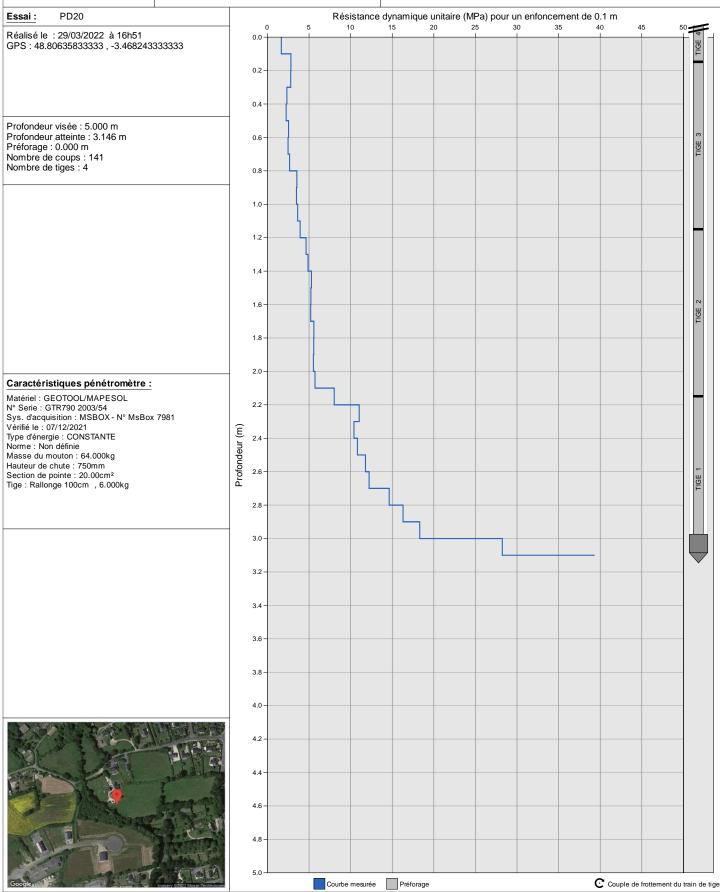
Adresse : Chemin de Kergadic

## Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : PERROS-GUIREC (35)

Essai: PD20



Laboratoire CBTP ZA de la Richardière - 3, Rue Lépine - 35532 NOYAL SUR VILAINE Tél. 02 99 41 65 94 - Fax. 02 99 41 65 76

Page 15/15







Sondage : PE21

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien : DBA

Z : 100.25 Réf Échelle : 1/35

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithologie	Situation fouille	Photo fouille
100 –	0,60 m	Limon loessique		
99 – 99 – – 98 – 97,65 m	2-	Altération argilo-sableuse Marron ocre 2,60 m		

EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau



Sondage: PE22

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien : DBA

Z : 99,00 Réf Échelle : 1/35

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithe	ologie	Situation fouille	Photo fouille
99 - 98,60 m	0,40 m	Limo 1 1 0,40 m	on loessique	- water	
_		\$3 33 33			
98 –	1 –	於到 Ma 於到	n argilo-sableuse arron clair	PE22	
_			ce de gros blocs de 0,80 m/TN)		
97 – 96,80 m	2 – 2,20 m	2,20 m			EVCTE 2 24

EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau



Sondage: PE23

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien : DBA

Z : 98.85 Réf Échelle : 1/35

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithologie	Situation fouille	Photo fouille
98,35 m	0,50 m	Limon loessique		
98 98 - - 97 - 96,25 m	1 – 2 – 2,60 m	Altération argilo-sableuse Marron à jaune 2,60 m	CF23	Oricial IFAN HT7 & A. www.ioanlitzeafr

EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau



Sondage: PE24

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien : DBA

Z : 99.57 Réf Échelle : 1/35

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithologie	Situation fouille	Photo fouille	
98,97 ng <sub>9</sub> _	0 0,60 m	Limon loessique			
98 —	1 – 2 – 2,60 m	Altération argilo-sableuse Marron à jaune 2,60 m			Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau



## Lotissement Kergadic - PERROS-GUIREC (22) Sondage: PE25

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien: DBA

Z: 99.52 Réf Échelle : 1/35

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithologie	Situation fouille	Photo fouille
99,12 m	0 0,40 m	Terre végétale		
99 –		202 202 203 203		
_	1 –			The state of the s
_		於	PERK	www.leanlutzsa.m
98 –		Altération argilo-sableuse		
_	2-	337 337 338		
96,92 m <sup>37</sup> –	2,60 m	2,60 m		Logiciel JEAN

EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau



### Lotissement Kergadic - PERROS-GUIREC (22) Sondage : PE26

DA20220127

**NEGOCIM** 

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien: DBA

Z : 95.81 Réf Échelle : 1/35

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithologie	Situation fouille	Photo fouille
95,41 m =		Terre végétale		
95 - 95 - - - 93,91 n <sup>4</sup> 4 - - 93,41 m -	1-	Limon sablonneux Marron clair à beige  1,90 m  Arène argileuse Marron roux 2,40 m	PE2s	EVCTE 2 24

EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau



## Lotissement Kergadic - PERROS-GUIREC (22) Sondage: PE27

**NEGOCIM** 

Z: 94.52 Réf

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Échelle : 1/35 Technicien: DBA

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithologie	Situation fouille	Photo fouille
93,92 m/4 —	0,60 m	Terre végétale		
93 –	1-	Limon sablonneux Marron  1,80 m		The state of the s
- - 92 - 91,82 m	2 – 2,70 m	+ - + - + - + - + - + - + - + - + - + -		Togicial HEAN HTZ S

EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau



### **Lotissement Kergadic - PERROS-GUIREC (22)** Sondage: PE28

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Z: 95.79 Réf Échelle : 1/35 Technicien: DBA

Profondeur Cote Réf Lithologie Photo fouille Situation fouille (m) Terre végétale 94,99 ന<sub>്ട</sub> 0,80 m 0,80 m Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fi 94 Limon sablonneux 92,99 m 2,80 m 2,80 m

EXGTE 3.21

**NEGOCIM** 

Pas d'arrivée d'eau Commentaire:



## Lotissement Kergadic - PERROS-GUIREC (22) Sondage : PE29

DA20220127

**NEGOCIM** 

**EXGTE 3.21** 

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien : DBA

Z : 98.70 Réf

Échelle : 1/35

Profondeur Cote Réf Lithologie Situation fouille Photo fouille (m) Terre végétale 98,10 m 0,60 m 0,60 m Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fi Limon loessique Marron ocre 97 96,20 m \_\_2,50 m 2,50 m Arène argilo-sableuse Marron jaune 95,90 m<sup>6</sup> -2,80 m

Commentaire : Pas d'arrivée d'eau

Bonne tenue des parois

2,80 m



Sondage: PE30

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien : DBA

Z : 99,92 Réf Échelle : 1/35

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithologie	Situation fouille	Photo fouille
99,32 m		Terre végétale		
99 - - - - 98 - 97,62 m	1 – 2 – 2,30 m	Limon loessique  Marron	P-30	
97,12 m	2,80 m	2,80 m		EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau



Sondage: PE31

**NEGOCIM** 

DA20220127

Début : 04/04/2022 - 14:07 Machine : Pelle hydraulique 5T

Technicien : DBA

Z : 100.38 Réf

Échelle: 1/35

Cote Réf (m)	Profondeur	Lithologie	Situation fouille	Photo fouille
100,18 m —	0,20 m <sup>0</sup>	Terre végétale 0,20 m		
100 -	1-	Limon loessique Marron Jaune		The second secon
99,18 m —	1,20 m	1,20 m +—	The Art of	
99 –		Arène argilo-sableuse  Marron Jaune		
98,38 m	2,00 m 2	(présence de gros blocs) + - 2,00 m		

EXGTE 3.21

**Commentaire :** Pas d'arrivée d'eau

Bonne tenue des parois

Refus à 2,0 m/TN



9.5 Annexe 5 : Résultats d'essais de laboratoire





# Classification des sols

Page 1/1, imprimé le jeudi 7 avril 2022

Client: NEGOCIM

#### Dossier 2022-0127: Kergadic-PERROS GUIREC (22)

Prélèvement n° C2097013	prélevés le 29/03/2022
Origine	Chantier
Mode	Sondage
Fait par	E.GAUDIN
Observations internes	PR1 (0.4 à 2.0m) - Limon sabloneux marron clair

ESSAIS	Valeur	Norme
Classification GTR (GTR)		GTR
Classification	A1	
Etat hydrique	th	

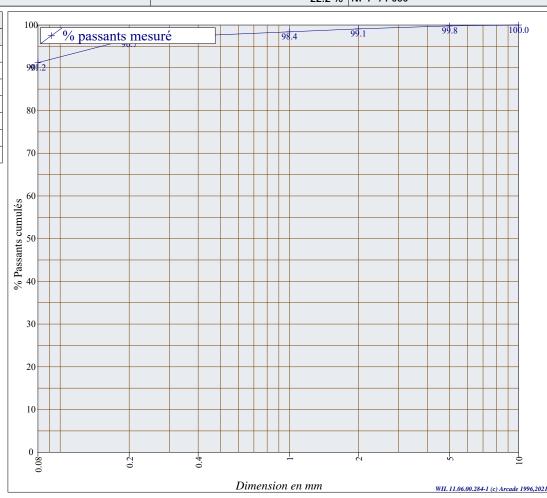
Analyse granulométrique par tamisage à sec (Gr)		NF P 94-056
Indice Portant Immédiat (IPI)	1.8	NF P 94-078

Valeur de Bleu d'un Sol (VBS)

1.30 NF P 94-068

Teneur en eau (W)	22.2 %	NF P 94-050
-------------------	--------	-------------

Analyse granulométrique	
Tamis	%tamisat
10.000	100
5.000	100
2.000	99
1.000	98
0.400	98
0.200	97
0.080	91.2



#### le 07/04/2022

Technicienne L.FAVIER	Responsable de secteur T. LE BORGNE



# Classification des sols

Page 1/1, imprimé le jeudi 7 avril 2022

Client: NEGOCIM

#### Dossier 2022-0127: Kergadic-PERROS GUIREC (22)

Prélèvement n° C2097014	prélevés le 29/03/2022
Origine	Chantier
Mode	Sondage
Fait par	E.GAUDIN
Observations internes	PR2 (0.6 à 2.0m) - Limon loessique marron clair

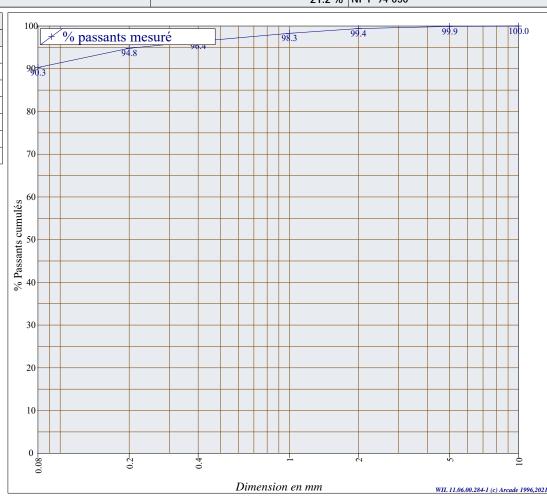
ESSAIS	Valeur	Norme
Classification GTR (GTR)		GTR
Classification	A1	
Etat hydrique	h	
Analyse granulométrique par tamisage à sec (Gr)		NF P 94-056

Analyse granulométrique par tamisage à sec (Gr)	NF P 94-056
Indice Portant Immédiat (IPI)	3.6 NF P 94-078

Valeur de Bleu d'un Sol (VBS) 1.94 NF P 94-068

Teneur en eau (W) 21.2 % NF P 94-050

Analyse granulométrique	
Tamis	%tamisat
10.000	100
5.000	100
2.000	99
1.000	98
0.400	96
0.200	95
0.080	90.3



#### le 07/04/2022

Technicienne L.FAVIER	Responsable de secteur T. LE BORGNE



# Classification des sols

Page 1/1, imprimé le jeudi 7 avril 2022

Client: NEGOCIM

#### Dossier 2022-0127: Kergadic-PERROS GUIREC (22)

Prélèvement n° C2097015	prélevés le 29/03/2022
Origine	Chantier
Mode	Sondage
Fait par	E.GAUDIN
Observations internes	PR3 (0.5 à 1.7m) - Limon loessique marron clair

ESSAIS	Valeur	Norme
Classification GTR (GTR)		GTR
Classification	A1	
Etat hydrique	h	
Analyse granulométrique par tamisage à sec (Gr)		NF P 94-056

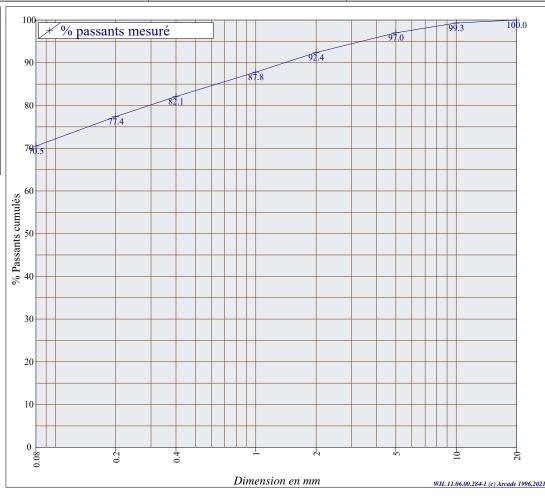
Indice Portant Immédiat (IPI)	3.5	NF P 94-078

Valeur de Bleu d'un Sol (VBS)

1.49 NF P 94-068

Teneur en eau (W) 19.7 % NF P 94-050

Analyse granulométrique		
Tamis	%tamisat	
20.000	100	
10.000	99	
5.000	97	
2.000	92	
1.000	88	
0.400	82	
0.200	77	
0.080	70.5	



#### le 07/04/2022

Technicienne L.FAVIER	Responsable de secteur T. LE BORGNE



# Classification des sols

Page 1/1, imprimé le jeudi 7 avril 2022

Client: NEGOCIM

#### Dossier 2022-0127: Kergadic-PERROS GUIREC (22)

Prélèvement n° C2097016	prélevés le 29/03/2022
Origine	Chantier
Mode	Sondage
Fait par	E.GAUDIN
Observations internes	PR4 (0.6 à 3.5m) - Altération argilo sableuse marron clair

ESSAIS	Valeur	Norme
Classification GTR (GTR)		GTR
Classification	A1	
Etat hydrique	h	

Analyse granulométrique par tamisage à sec (Gr)		NF P 94-056
Indice Portant Immédiat (IPI)	4.7	NF P 94-078

Valeur de Bleu d'un Sol (VBS)

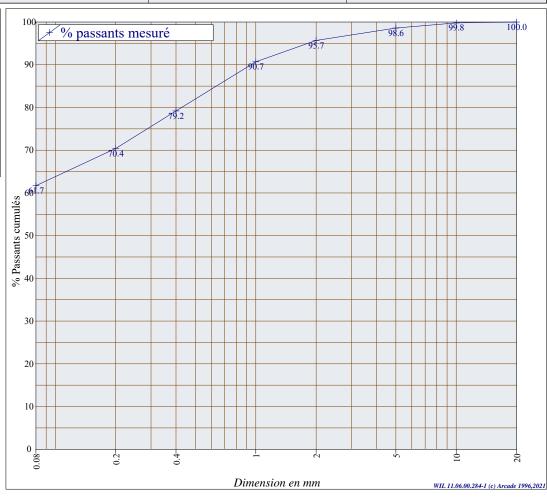
1.28 NF P 94-068

Teneur en eau (W) 18.7 % NF P 94-050

Analyse granulométrique			
Tamis	%tamisat		
20.000	100		
10.000	100		
5.000	99		
2.000	96		
1.000	91		
0.400	79		

70

61.7



#### le 07/04/2022

0.200

0.080

Technicienne L.FAVIER	Responsable de secteur T. LE BORGNE



#### Procès Verbal

#### Essai de sédimentometrie Détermination de la distribution granulométrique des particules

(NF EN ISO P 94-512-4)

Entreprise : NEGOCIM

Chantier : Kergadic - PERROS GUIREC Nature de matériau: Limo

Destinataire :

N° DA : N° BA : DA 2022 0371

N° Echantillon : C 209 7013

Origine du matériau : PR1 (0,4 à 2,0 m)

Nature de matériau: Limon sabloneux marron clair

 Date de prélèvement :
 29/03/2022

 Date de l'essai :
 05/04/2022

Prélèvement: Client □ LCBTP ■

#### Analyse Granulométrique par tamisage à sec / par sédimentation

#### Analyse Granulométrique par tamisage à sec

D max	0,2	
Teneur en eau 0 / D	22,2	

Tamis (mm)	Passant (%)
250	
200	
150	
125	
100	
80	
63	
50	
31,5	
20	
10	100,0
5,0	99,8
2	99,1
1	98,4
0,5	97,5
0,2	96,7
0,08	91,1

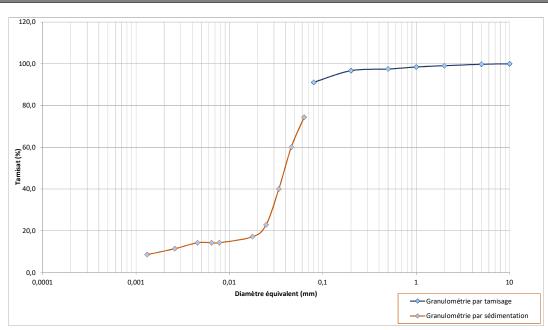
#### Analyse Granulométrique par sédimentation

Densimètre		Eprouvette		
N	04 mm	Vs	2000 cm <sup>3</sup>	
h	141 mm	Facteurs correcteurs		
md 44 g		Cm	0,0005	
Vd	40 ml			

Masse volumique ρs 2700 kg/m³

Temps de lecture (min)	Lecture densimètre R	Température (°C)	P% sur tamis à 63 µm	P' % sur 0/D	Diamètre équivalent (µm)
1	1,0155	18,0	82	74,3	63
1	1,0130	18,0	66	60,0	46
2	1,0095	18,0	44	40,0	34
4	1,0065	18,0	25	22,9	25
8	1,0055	18,0	19	17,2	18
41	1,0050	18,0	16	14,3	8
60	1,0050	18,3	16	14,3	6
120	1,0050	18,4	16	14,3	5
365	1,0045	19,1	13	11,4	3
1439	1,0040	19,4	9	8,6	1

#### Résultats des essais



Remarques :

1/1 0	07/04/2022	Lucile FAVIER	Tangi LE BORGNE
	01/04/2022	Technicienne	Responsable secteur laboratoire géotechnique
Page	Date	Rédigé par	Validé par



9.6 Annexe 6 : Calculs ALIZE/LCPC (Voirie)



#### Alizé-Lcpc - Dimensionnement des structures de chaussées

selon la méthode rationnelle Lcpc-Sétra

#### Signalement du calcul:

- données Structure : saisie écran

- origine fichier C:\...\...\2022-0127 (Lotissement de Kergadic - PERROS-GUIREC 22 - NEGOCIM - Mécasol)\structure.dat

- titre de l'étude : sans titre

- données Chargement :

- jumelage standard de 65 kN - pression verticale: 0,6620 MPa - rayon de contact : 0,1250 m - entraxe jumelage: 0,3750 m

unités : m, MN et MPa ; déformations en µdéf ; déflexions en mm/100

#### Tableau 1 (synthèse):

tractions principales majeures dans le plan horizontal XoY et compressions principales majeures selon la verticale ZZ; déflexion maximale

	niveau calcul	EpsilonT horizontale	SigmaT horizontale surface (z=0.000)	EpsilonZ verticale	SigmaZ verticale
h= 0,060 m E= 7000,0 N	,	-9,0	1,288	-255,0	0,658
nu= 0,350	0,060m	-473,5	-4,548 collé (z=0,060m)	447,6	0,228
h= 0,150 m E= 125,0 M	•	-473,5	0,028	1565,7	0,228
nu= 0,350	0,210m	-893,1	-0,091 collé (z=0,210m)	1253,4	0,108
h infini E= 50,0 MP	0,210m a	-893,1	-0,001	2060,6	0,108

nu = 0.350

Déflexion maximale =144,9 mm/100 (entre-jumelage) Rayon de courbure =61,4 m ( entre-jumelage )

Calcul de Valeur admissible - matériau : gnt et sols données de trafic :

MJA = 1 pl/j/sens/voie accroisst arith. = 0,00% période de calcul = 10,0 années trafic cumulé NPL = 3 650 PL

données déduites :

accroisst géom. = 0,00%

trafic cumulé équivalent NE :

coefficient CAM = 0,40

trafic cumulé NE = 1 460 essieux standard

données sur le matériau :

coefficient A = 16000

exposant = -0.2220

EpsilonZ admissible = 3174,2 µdéf

#### Alizé-Lcpc - Dimensionnement des structures de chaussées

selon la méthode rationnelle Lcpc-Sétra - Vérification au gel-dégel

#### Signalement du calcul

titre de l'étude : sans titre

fichier Structure : C:\...\2022-0127 (Lotissement de Kergadic – PERROS-GUIREC 22 - NEGOCI

conditions aux limites : cf. Méthode Lcpc-Setra

#### Données : structure de chaussée

Zsup	Zinf	Н	Gamma	Weau	LbdaNg	LbdaG	Matériau
(m)	(m)	(m)	(Kg/m3)	(%)	(W/m°Č)	(W/m°C)	type
0,000	0,060	0,060	2350,0	1,0	2,00	2,10	bb
0,060	0,210	0,150	2200,0	4,0	1,80	2,00	gnt
0,210	1,210	1,000	1300,0	32,0	1,10	1,80	solA
1,210	40,210	39,000	1300,0	32,0	1,10	1,80	solA
niveau de la plate-forme Zpf = 0,210 m							

#### Donnnées pour le calcul de la quantité de gel Qpf admissible par la plate-forme

Configuration de la plate-forme : SGn/SGt

- matériau non gélif : An= 12,0 et Epaisseur Hn= 0,150 m
- (de type GNT et mat. non traités insensibles à l'eau avec passant 80µ < ou = à 3%)
- d'où quantité de gel Qng = 1,08 racine(°Cxjours)
- matériaux très gélifs : pente p = 5,000 mm/racine(°Cxh)
- d'où quantité de gel Qg = 0,00 racine(°Cxjours)

Quantité de gel Qm reliée à la pénétration autorisée du gel dans les matériaux gélifs

- chaussée peu épaisse (matériaux liés < 20 cm)
- d'où quantité de gel Qm = 0

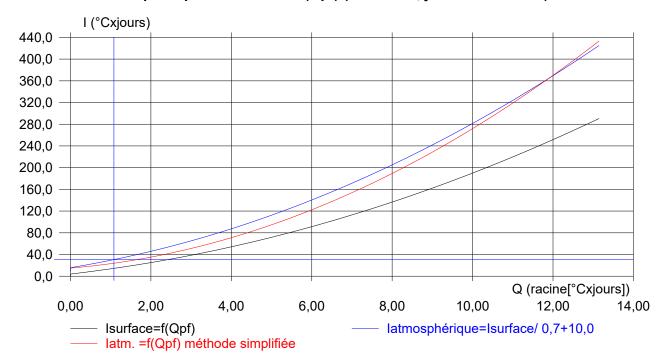
Qpf admissible = Qng + Qg + Qm = 1,1 racine(°Cxjours)

#### Résultat du calcul : indice de gel atmosphérique admissible par la chaussée

latmosphérique admissible = 30,6 °Cxjours

La chaussée est vérifiée vis à vis du gel-dégel si l'indice de gel atmosphérique du site est inférieur ou égal à 30,6 °Cxjours

#### Courbes latmosphérique et Isurface = f(Qpf) (unités: °C, jour et associées)







#### **Laboratoire CBTP**

ZA Noyal Sud - ZA Richardière Sud 3, rue Lépine - BP 33216 35 532 Noyal-sur-Vilaine

> Tel: 02 99 41 65 94 www.lcbtp.com

Votre contact

Jérôme SIMON Responsable de secteur Mécanique des Sols et Fondations Spéciales

Agence de Noyal-sur-Vilaine jerome.simon@lcbtp.com

